



Conseil Economique et Social Régional

01 décembre 2009

Le Schéma Régional des Formations

2006-2009

Les modalités d'élaboration du Schéma Régional des Formations

Le schéma permanent

Les orientations

Les axes du schéma

- Définir et accompagner l'ambition pour l'éducation et la formation
- Optimiser et rendre lisible les parcours de formation
- Faciliter l'acquisition des métiers et l'accès à l'emploi
- Reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite
- Garantir l'égalité des droits et prévenir le décrochage

Les dispositifs d'accompagnement

- Les groupes experts
- Les groupes de travail transversaux
- Les conférences du schéma
- Les rencontres territoriales

- La lutte contre l'illettrisme : plan LEA (Lire Ecrire Agir)
- Le programme « compétences clés » destiné aux demandeurs d'emploi.
- Les dispositifs d'action éducative pour les lycées et les CFA, (Projets lycéens et apprentis, lycée des Nouvelles chances...)
- Le développement durable (agenda 21 lycées), budget participatif des lycées, coopération décentralisée.
- La démocratisation de l'accès aux enseignements supérieurs, les bourses Blériot.
- L'accès au numérique, les savoirs numériques 59-62, les TICE (tableaux numériques), Tim Pass.

- Le Salon des métiers et de la Formation tout au Long de la Vie
- Les Olympiades des métiers
- PRIM et les itinéraires de formation
- Brochures « mieux connaître les métiers en Nord-Pas de Calais
- Les espaces info-formation
- Formation à la création-transmission d'entreprises

- Le financement des équipements pédagogiques des lycées et CFA
- Le développement de l'apprentissage
- Le programme de professionnalisation et l'accès à la qualification des demandeurs d'emploi
- La validation des acquis de l'expérience
- Le pacte régional pour la continuité professionnelle
- Les métiers du sanitaire et social

- Les contrats régionaux d'objectifs et moyens pour le développement de l'apprentissage (CROM)
- Le COM apprentissage
- Le développement des préparatoires à l'alternance et la mobilisation des missions locales
- Le plan PARTAJ, convention d'objectif Etat-Région pour la prévention du décrochage des jeunes.

- Hébergement, restauration scolaire
- Les écoles de la deuxième chance
- Les aides individuelles, les bourses

Perspectives

Le contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle dans la loi orientation-formation

La place de l'alternance, de l'apprentissage dans la carte des formations et dans les territoires

La société de la connaissance, les savoirs numériques